



Cape Sup Droit

Dossier d'inscription

Terminale droit

PHOTO
OBLIGATOIRE

Année de scolarité 20.../20...

Renseignements concernant l'étudiant(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Portable : __/__/__/__/__

E-mail : _____

Lycée : _____

Options Bac : _____

Renseignements concernant les parents ou les représentants légaux :

Père :
Nom : _____ Prénom : _____

Portable : __/__/__/__/__

Adresse : _____

E-mail : _____

Mère :
Nom : _____ Prénom : _____

Portable : __/__/__/__/__

Adresse : _____

E-mail : _____

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au dos, je sollicite mon inscription à la formule de préparation de la terminale droit ou du stage intensif.

Nos Formules :

Stage Terminale droit (avril* et août)

- Module 1 : introduction générale au droit et présentation de l'environnement juridique
- Module 2 : présentation des exercices juridiques
- Module 3 : introduction au droit constitutionnel
- Module 4 : introduction au droit civil
- Cahier de vacances offert

Total : 40 heures = 800 €

En présentiel

En visio

Stage intensif estival (août)

- Séance de méthodologie
- Module 3 : introduction au droit constitutionnel
- Module 4 : introduction au droit civil

Total : 25 heures = 875 €

En présentiel

En visio

**Semaine supplémentaire à déterminer en fonction des demandes*

Toute formation commencée est due dans sa totalité. En cas d'annulation de l'inscription ou de désistement notifié par lettre recommandée au plus tard avant le début des cours Cape Sup Droit s'engage au remboursement total des sommes versées (Hors frais de dossier).

Inscription groupée :

*Inscrivez-vous à trois et bénéficiez **d'une remise de 5% sur le montant de votre prépa complète***

Nom et prénom de vos ami (e) s :

Etudiant 1 : _____

Etudiant 2 : _____

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La réservation d'une place à Cape Sup Droit ne peut se faire que contre le versement d'un acompte de 150 € qui sera encaissé à l'inscription.

Indiquez le montant de votre préparation : _____

Le montant des frais de scolarité est dû en totalité et réglé par virement ou par chèque selon les modalités suivantes :

	ACOMPTE	REGLEMENT COMPTANT	REGLEMENT EN 3 VERSEMENTS	REGLEMENT EN 5 VERSEMENTS (D'AVRIL A AOUT)
<input type="checkbox"/> VIREMENT	150€ par chèque à réception du dossier d'inscription			
<input type="checkbox"/> CHEQUE				

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pièces à joindre au dossier :

- 1 chèque d'acompte de 150€** à l'ordre de Cape Sup Droit
- 1 photo d'identité**

Votre inscription implique l'engagement de poursuivre la totalité du stage. Toute inscription est ferme et définitive. Elle suppose la connaissance du fonctionnement de notre préparation à la terminale droit décrite dans notre brochure et l'acceptation de nos conditions générales d'inscription.

Je soussigné (e) _____, certifie l'exactitude des informations mentionnées et reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et du règlement intérieur.

Date :

Signature de l'étudiant (e) :

Suivie de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents ou représentants légaux :

*sui*vie de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Article 1 : L'étudiant reconnaît avoir eu communication du Règlement intérieur Cape Sup Droit et en accepte les termes.

L'inscription doit se faire par l'intermédiaire du bulletin d'inscription.

Article 2 : PRIX

Tous les prix des droits d'inscription sont mentionnés sur la brochure, et affichés au bureau d'accueil de Cape Sup Droit.

Les prix comprennent les frais de dossier.

Le paiement des frais de dossier est inclus dans le 1^{er} versement dans le cas d'un paiement échelonné.

Article 3 : PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Les droits de scolarité sont fixés pour l'année de formation et sont exigés à l'inscription. Le paiement des droits peut se faire au comptant ou échelonné selon un échéancier spécifique.

Les droits de scolarité sont dus pour la session de formation, sauf clause « annulation » et sauf conditions de l'article 4. Par conséquent, toute formation commencée est due dans sa totalité. En cas d'annulation de l'inscription ou de désistement notifié par lettre recommandée au plus tard avant le début des cours, Cape Sup Droit s'engage au remboursement total des sommes versées (Hors frais de dossier).

Dans le cas d'un rejet de paiement, l'étudiant doit se rapprocher immédiatement du secrétariat de Cape Sup Droit pour régler le montant rejeté augmenté des frais de rejet facturés par la banque.

Faute de régularisation d'un paiement rejeté et quinze jours après une simple relance restée infructueuse, la présente inscription est de plein droit résiliée. Dans ce cas, le solde des droits de scolarité est immédiatement exigible.

Tous les frais de recouvrement dus à un rejet de paiement non régularisé sont à la charge de l'étudiant.

Article 4 : EXCLUSION DE L'ÉTUDIANT

Dans le cas du non-respect du règlement intérieur, un étudiant peut être exclu temporairement ou définitivement par le conseil de discipline de Cape Sup Droit. Ces exclusions ne modifient nullement l'exécution normale des conditions générales d'inscription.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE ETABLISSEMENT ?

- | | | | |
|--------------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Site internet | <input type="checkbox"/> | Ancien étudiant / famille |
| <input type="checkbox"/> | Réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> | Professionnel du droit |
| <input type="checkbox"/> | Visite lycée / Forum | <input type="checkbox"/> | Autres : ... |



Cape Sup Droit

CAPE SUP DROIT- 113, cours Albert Thomas 69003 LYON

Tel : 04.56.52.52.67 - claudine.petitbon@capesupdroit.fr - www.capesupdroit.fr



Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur les réseaux CAPE SUP DROIT !